L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 16 DECEMBRE 1879

## Dentistes.

DENTISTE.
**Dr E. P. DOREMUS,**
Dentiste, Successeur du Dr DICKEY,
110 Rue du Canal,
Donne tous ses soins à la conservation des dents naturelles. 11 nov--2m

**JAS S. KNAPP, D.D.S.**
Est de retour et continue exercer sa profession de dentiste dans toutes ses branches au même local qu'il a occupé nombre d'années.
Rue Baronne No 13. 28 oct--3m

**C. E. KELLS & M. VIET,**
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

**Le Dr A. GAPDEVIELLE**
A OUVERT un bureau de consultation au No 3, rue St-Philippe, entre Chartres.
Heures de consultation—Tous les jours, de midi à 3 heures.
Résidence—No. 114 ½ Bourbon.
15 nov

**Dr. J. B. PEREZ,**
Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES,
des maux provenant soit des NERFS, soit une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible. Gonorrhée et remèdes fournis. Les HEMORRHOIDES guéris par un simple mécanisme, sans douleur.
Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUÉRIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ÉCHOUE JAMAIS. On peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept--1 an

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix de rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 20 nov..1 an

**Mokaine du Dr. Testut,**
Liqueur souveraine pour la guérison des désordres de l'estomac et des intestins, ainsi que des maladies qui en dérivent.
JOUVENCINE DES DAMES,
Injections de santé ayant pour résultats la cessation graduelle des pertes désagréables et débilitantes, le raffermissement d'organes essentiels, et par suite, un véritable rajeunissement et une santé plus robuste.
CONSULTATIONS TOUS LES JOURS, rue Toulouse, No 91, en face de l'Opéra.
11nov

**PHARMACIE GENERALE**
Au coin des rues Chartres et St-Philippe
CETTE pharmacie, montée avec un soin minutieux, possède un stock complet de
MÉDICAMENTS DE CHOIX.
Les préparations y sont confiées à des chimistes d'une expérience éprouvée qui seront toujours prêts, la nuit comme le jour, à remplir les formules de MM. les médecins.
Grand assortiment de MÉDICAMENTS PATENTES 12novll

**Aux fabricants sucriers et aux Brasseurs.**
BI-SULFITE de CHAUX
**de BONNABEL.**
1851..........1879
L'unique agent anti-septique parfait, purifiant et décolorant pour le jus de canne. Employé par tous les planteurs qui désirent faire du sucre d'un grain dur et ferme et peu de mélasse. Vingt ans de succès complet prouve sa supériorité.
Prix réduit à $8 le baril.
H. BONNABEL,
RUE NORTH PETERS 37,
6 oct--2m Entre les rues Douane et Bienville.

## Chaussures.
MAISON
**CORRIVEAU,**
67 RUE ROYALE.
SPÉCIALITÉ DE CHAUSSURES POUR DAMES.
AYANT un très grand assortiment de chaussures confectionnées dans ses ateliers, cette maison a l'honneur d'informer les dames que pour écouler le plus vite possible ces chaussures, elle les leur offrira, pendant trente jours, aux prix coûtants. 23nov--1m

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.
**J. A. LACROIX,**
Coin Français et Victoire.
CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.
Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.
Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.
MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers bénéfices!"
20 Nov--1 an

ATTENTION.
**M. ANDRIEU & Co.,**
No 51 Royale, coin Bienville.
FABRIQUE DE BOTTES ET DE CHAUSSURES DE TOUS GENRES.
BOTTES et souliers en tous genres faits avec des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
17 jan. 79--1 an V & C

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
**QUEYROUZE & BOIS**
MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS —ET— Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville.
8 juil 79--1 an. Nlle Orléans

## VAPEURS.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 P. M.
Pour Natchez, Bayou Sara, Red River ...
Le steamer à vapeur
NATCHEZ.
[illegible]
Se rattache, à Vicksburg, avec les paquebots des lignes ... Rivière Yazoo ... Memphis, Caire et St-Louis.
Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à ... CARNEY, 156 Commune, ou à ... J. E. CARLIN 60 rue Magasine.

BATON-ROUGE.
Paquebot ... hebdomadaire régulier de la côte, de Baton-Rouge, part tous les LUNDIS à 5 heures du soir et les VENDREDIS à 10 heures du matin.
Pour Baton-Rouge, Plaquemine, Bayou Goula, Donaldsonville, et tous les débarcadères de la côte. Le nouveau steamer à passagers
ST. JOHN,
J. A. McILHENY, Capitaine.
Partira comme ci-dessus, ... tous les DIMANCHES ...
Pour le fret ou passage s'adresser à bord ou à ...
6 nov--3m ... rue Nouville.

LE PAYSAN DU MONDE.
Paquebot régulier et hebdomadaire de la côte.
Partant tous les MARDIS à 5 heures P. M. et SAMEDIS à 11 heures du matin.
Pour Plaquemine, Bayou Goula, Donaldsonville et tous les débarcadères du haut de la côte.
Le magnifique et rapide steamer à passagers
DE SMET.
Capt FRANK OTTENDORFER, ... T. C. ...
et Jno A Purcell, commis.
Partira comme ci-dessus, commençant ses voyages Mardi, 9 décembre. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
14 déc-- H. O. DONOHUE, 2 rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux, Trois ... par semaine.
HENRY TETE,
JOS. T. AUGOIN, Capitaine,
M. E. LANDRY, Commis.
Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures du matin, JEUDIS et SAMEDIS à midi.
Retour, ... de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES.
Fret pris pour le bayou Lafourche avec privilège de transbordement.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, 165 rue Dumaine, près St. Louis.
P. S. Un commis receveur est stationné sur la Levée, à la tête de la rue Bienville, pour recevoir son fret.
16 juillet--1 an

Paquebot de la côte et du Bayou Lafourche, trois fois par semaine.
Pour les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche. Le paquebot de première classe
BELLE,
Capitaine MAX BLANCHARD,
JOHN WEBRE et C. J. BLANCHARD, Commis,
Partira tous les LUNDIS, à 5 heures de l'après-midi, et les JEUDIS et SAMEDIS, à 11 heures du matin.
Partira comme ci-dessus, revenant tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant la journée. Le fret sera pris pour Lafourche avec privilège de re-embarquer à Donaldsonville.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à V. H. BERNARD, rue St-Louis 9.
4déc S. HENO, Conti 20.

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche,
Deux voyages par semaine.
Pour les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche, le paquebot
C. K. PECK
LOUIS RANCON, Capitaine.
W. T. GILHAM, Commis.
Partira régulièrement tous les MARDIS, à 5 P. M., et les VENDREDIS, à 11 A. M.
Pour le fret ou le passage s'adresser à bord au pied de la rue Bienville ou à W. J. COMEAUX,
16 déc-- 20 rue Conti.

PAQUEBOT INDEPENDANT.
Pour la crevasse de Bonnet-Carré,
Le Paquebot FAIR PLAY, Capitaine F. J. PAPINEAU, Frank Kraus et Emile Fortier, Commis.
Partira tous les jours à dix heures du matin, excepté le samedi, à 5 heures, pour la crevasse de Bonnet-Carré, et tous les débarcadères intermédiaires.
Pour le fret ou le passage s'adresser à bord au pied de la rue Bienville ou à W. J. COMEAUX, 20 rue Conti.
3déc

**G. PITARD & BRO.,**
IMPORTATEURS et MARCHANDS —DE—
Quincaillerie, Grilles, Peintures, Huiles, Vernis, Chaux, Ciment, Plâtre, Crins, Vitres, Papier de Teinture, etc.
207 RUE DU CANAL.
Entre les rues Remparts et Bourgogne.
12oct

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE, O. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE.
**A. Carrière & Sons**
Négociants-Commissionnaires,
No 3½ RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Avis au Public.
CHANGEMENT DE LOCAL.
LA PENSION PRIVÉE dirigée par Mme M. Gandolfo, a été transférée au No 50 rue St Louis, entre Passage de la Bourse et Royale, et au No 109 rue Royale. Les nombreux clients de la maison et messieurs les voyageurs trouveront toujours comme par le passé un service irréprochable et des chambres vastes et confortables, le tout aux prix les plus modérés.
11 oct--3m

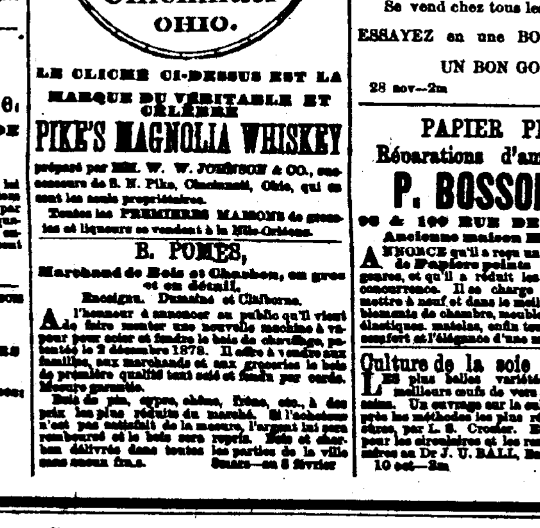


LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIÈRES MAISONS de gros de vins et liqueurs se vendent à la Nlle-Orléans.

**B. POMES,**
Marchand de Bois et Charbon, en gros et en détail,
Encoignure Dumaine et Claiborne.
A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de faire monter une nouvelle machine à vapeur pour scier et fendre le bois de chauffage, patentée le 2 décembre 1878. Il offre à vendre aux familles, aux marchands et aux grocerie le bois de première qualité tout scié et fendu par corde. Mesure garantie.
Bois de pin, cyprès, chêne, frêne, etc., à des prix les plus réduits du marché. Si l'acheteur n'est pas satisfait de la mesure, l'argent lui sera remboursé et le bois sera repris. Bois et charbon délivrés dans toutes les parties de la ville sans aucun frais. Suaré--au 3 février

## VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.
Les magnifiques steamers de cette ligne ... partiront du Bord, au pied de Morton street, comme il suit:
AMERIQUE E. Jouola, mercredi, 24 décembre.
FRANCE, Trudelle, mercredi, 7 janvier.
LABRADOR, Sangler, mercredi, 21 janvier.
Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)......$100
... cabine (vin compris)......$ 65
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.
Entrepont, $26, avec ameublement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.
Passage d'entrepont avec ... vin, literie et ustensiles, ... pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.
L. GRAND, Agent
Gallier Court, ... Nouvelle-Orléans.

**Lloyd de l'Allemagne du Nord.**
STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.
LES steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leurs services réguliers comme suit:
De Brême — De la Nlle-Orléans
... 19 nov. — environ 21 déc.
Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.
PRIX DU PASSAGE:
De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 | Entrepont...$36.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême:
Chambre...$150 | Entrepont...$45.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre...$35 | Entrepont...$12.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.
N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Schard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston.......$42 00
De " à Indianola.......45 00
La compagnie se réserve le droit de changer le nom des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.
Les compagnies vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre à la Nouvelle-Orléans.
Pour ... de détails, s'adresser à Ed. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
13 uin-- No. 42 de la rue de l'Union.

HONDURAS.
Le rapide steamer en fer de première classe
E. B. WARD, JR.
Capitaine S. PIZZATI.
Pour Belize, Honduras, touchant à Amoa, Port Cortes, Truxillo, Ruatan et Utilla, partira positivement pour les ports ci-dessus le DIMANCHE 7 décembre à 8 P. M., du Pier ... vis-à-vis le marché à la viande.
Pour fret et passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à S. OTERI & BRO.
33 et 35 rue Front et 34 et 36 rue Fulton, entre les rues Gravier et Poydras.
N.-B.—Le WARD fera son service en connexion avec la ligne régulière de goëlettes sur la même ligne. 2 mars--79--1an

Pour New-York directement.
Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
LOUISIANA.
Le steamer
NEW ORLEANS,
Capt. T. P. C. Halsey,
partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
Mercredi 17 Déc. à 8 h. A. M.
L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1/2 pour cent.
Passage—Cabine.........$40
Entrepont.........20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON,
4mai--1an Rue Carondelet No 41.

For New York direct.
Cromwell Line.
This line is composed of the following steamers: NEW ORLEANS, KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA.
Steamship
NEW ORLEANS,
Capt. T. P. C. Halsey,
Wednesday, Dec. 17, at 8 A. M.
Insurance on cargo by this line 1/2 per cent.
Cabin Passage.........$40
Steerage.........20
Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.
For freight or passage apply to ALFRED MOULTON.

**GOMBO FEVI**
Conservé en
BOITES DE FERBLANC,
—PAR—
**G. W. Dunbar's Sons**
Se vend chez tous les GROCERS.
ESSAYEZ en une BOITE pour faire UN BON GOMBO.
28 nov--2m

PAPIER PEINT.
Réparations d'ameublement.
**P. BOSSONNEY,**
98 & 100 RUE DE CHARTRES
Ancienne maison H. HABERT.
ANNONCE qu'il a reçu un grand assortiment de Papiers peints et Décors en tous genres, et qu'il a réduit les prix à défier toute concurrence. Il se charge spécialement de remettre à neuf et dans le meilleur style les ameublements de chambre, meubles de salon, sommiers élastiques, matelas, enfin tout ce qui concerne le confort et l'élégance d'une maison. 21 sept--3m

Culture de la soie en Louisiane.
LES plus belles variétés de mûriers. Les meilleurs œufs de vers à soie parfaitement sains. Un ouvrage sur la culture de la soie d'après les méthodes les plus récentes et les plus sûres, par L. S. Crozier. Envoyez des timbres pour les circulaires et les renseignements. Adressez au Dr J. U. BALL, Bayou Sara, La.
10 oct--3m

**A. DELPIT,**
Manufacture du Tabac à la Vapeur,
13 & 15 rue St. Louis.
ETABLIE EN 1858.
Tabacs à priser, PERIQUE, MACOUBA, VIRGINIE, NATCHITOCHES, ETC. ... supérieur, à fumer et à chiquer.
CIGARES Havane et du pays.
Grand assortiment de PIPES ECUME ET BRUY. RES FRANCAISES véritables et PIPES AMERICAINES!
Un beau choix de TABATIERES en Bois, Ecaille Buffle, Papier-Mâché et autres, ARTICLES POUR FUMEURS, ETC., ETC., ETC.
— Le tout —
AUX PRIX LES PLUS MODÉRÉS
En gros et en détail.

Importation de Cigares de la Havane de la Nouvelle Récolte.
Venant d'être reçu, nouvel envoi de
**CIGARES DE LA HAVANE**
Des plus célèbres marques, savoir:
PABLO Y VIRGINIA, toutes grandeurs, — CABAÑAS Y CARBAJAL, Conchas,
LA FILOSOFIA, toutes grandeurs, — LA CORONA, toutes grandeurs,
LA SENSITIVA, toutes grandeurs, — LA LEGAL: DAD, Opéras et Conchas,
LA OPORTUNA, Conchas, LA FLOR DE VELASQUEZ, toutes grandeurs.
Nouveau, envoi de cigares de la nouvelle et incomparable marque
DON QUIXOTE DE LA MANCHA, toutes grandeurs.
Il n'entre dans la composition des cigares de cette dernière marque que du tabac le plus fin de la Vuelta Abajo: ils n'ont pas de pareils pour l'élégance de la forme ainsi que la saveur. Le fabricant a été désigné spécialement comme le fournisseur de la famille royale, conformément à une ordonnance de Sa Majesté Alphonse XII qui l'autorise à faire imprimer les armes royales sur ses étiquettes, ce qui est une preuve incontestable de la supériorité des cigares de la marque indiquée plus haut. Nous avons été nommés SEULS AGENTS pour la vente des cigares "DON QUIXOTE" aux Etats-Unis.
L'attention du commerce est appelée sur notre magnifique stock.
**S. HERNSHEIM & BRO.,**
Nos 28 à 30 rue Magazine, et 85 à 87 rue Gravier,
20 nov--1m Nlle-Orléans, Lne.

GALERIE D'ART CÉLÈBRE DE
**WASHBURN**
TRIOMPHE DE LA PHOTOGRAPHIE!
PORTRAITS
Fixés d'une manière permanente au moyen du
**PROCÉDÉ BREVETÉ DE LAMBERT.**
Tous les nouveaux genres de photographie exécutés avec les dernières découvertes et les perfectionnements les plus récents.
PRIX TRÈS MODÉRÉS.
7 nov No 109 RUE DU CANAL.

**J. B. JUNQUA,**
Nos 27, 29 et 31 RUE BIENVILLE, Nouvelle-Orléans.
MARCHAND - COMMISSIONNAIRE
—IMPORTATEUR DE—
**Cognacs, Vins, Liqueurs et Whiskies Fins**
FABRICANT DE SIROPS DE PREMIER CHOIX, ET D'eau de Seltz et d'eaux Minérales.
Avec le dernier appareil Hermann-Lachapelle de Paris, qui a obtenu la Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de 1878. Sept--3m

PHARMACIE DUCONGE,
20 ... RUE DE CHARTRES ... 20
NOUVELLE-ORLEANS.
**A. CARROUCHE,**
SUCCESSEUR.
Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de:
MÉDICAMENTS PATENTÉS FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'on trouve généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouche reçoit directement de Paris des médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans notre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Willcox's Dyspepsy Remedy. 1 sept-79 - 1 an

**H. J. RIVET,**
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters ... Louisiana Aromatic Bitters, 50 rue de Chartres et 38 rue Bienville, Nlle-Orléans.
17 mai 79.--1 an.

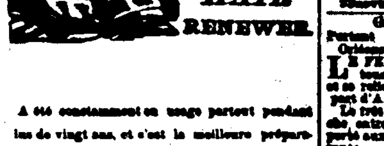


A été constamment en usage partout pendant les de vingt ans, et c'est le meilleure préparation qui ait jamais été inventée pour rendre aux Cheveux gris la teinte de la jeunesse et de la santé.

Il fournit aux glandes des cheveux la substance et la couleur naturelles sans marques sur la peau. Il empêche et épaissit la croissance des cheveux, en empêchera la chute et la blancheur et préviendra ainsi la Calvitie.

Il guérit les éruptions et la teigne. Comme Article de toilette il est très précieux, car il donne aux cheveux une douceur soyeuse que tout le monde admire. Il maintient la propreté, la netteté et la santé de la tête.

L'essayeur et Chimiste du Mass. et les principaux médecins l'approuvent et le recommandent comme un grand triomphe en médecine.

BUCKINGHAM'S DYE
(TEINTURE)
POUR LES
MOUSTACHES.
Cette teinture rendra la barbe Brune ou noire à discrétion. Comme elle ne forme qu'une préparation elle peut s'appliquer avec une grande facilité et produit une couleur permanente et qu'il ne s'en va pas au lavage.

PRÉPARÉE PAR
R. P. HALL & CO.,
NASHUA, N. H.
Vendue par tous les marchands de drogues.
27mars--6

## ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS
No. 104 Canal Street.
TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT
In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:
Premiums received during the year ending May 31, 1879, including unearned premiums of the previous year—

| | | |
|---|---|---|
| On Fire Risks | $315,774 30 | |
| On Marine Risks | 18,965 32 | |
| On River Risks | 19,701 75 | |
| Total premiums | $354,431 37 | |
| Less unearned premiums | 111,256 00 | |
| Net earned premiums 31st May 1879 | $243,175 37 | |
| LOSSES PAID— | | |
| On Fire Risks | $61,086 68 | |
| On Marine Risks | 10,964 89 | |
| On River Risks | 5,332 20 | |
| Taxes and expenses, less interest | 11,685 11 | |
| Re-insurances and return premiums | 17,830 61 | —$106,308 39 |
| | $136,906 48 | |
| Reserved for unpaid losses | 22,000 00 | |
| Profit | $114,969 48 | |

The company have the following assets, estimated at market value:

| | |
|---|---|
| Real Estate | $306,176 85 |
| City Bonds and Mortgage Bonds | 15,000 00 |
| Bank, Water Works and other stocks | 132,581 68 |
| Notes secured by mortgage or pledge | 192,903 33 |
| Bills receivable | 62,563 43 |
| Premiums in course of collection | 36,690 81 |
| City Scrip | 2,000 00 |
| Judgment on mortgage notes | 3,000 00 |
| Cash on hand | 61,306 41 |
| | $712,227 51 |

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, the 9th day of June, 1879.
JAMES FAHEY, Notary Public.
At a meeting of the Board of Directors held on the 9th day of June, 1879, it was resolved to declare a cash dividend of twenty per cent in the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1879, payable on the third Monday of July next.
Also, to pay to the stockholders, on demand, interest at the rate of ten per cent per annum on their stock.
Directors:
P. MASPERO, D. FATJO,
J. J. FERNANDEZ, EDWARD TOBY,
PAUL FOURCHY, D. A. CHAFFRAIX,
JOHN GEDDES, M. W. SMITH,
JNO. B. LALLANDE, CHAS. LAFITTE,
B. W. TAYLOR.
10 juin

CHEMINS DE FER.

Grande Route de Jackson.
Chicago, St-Louis & New-Orleans R. R.
LA ROUTE LA PLUS RAPIDE POUR L'EST.
A partir du 22 sept. 1879, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:
DÉPART. — ARRIVÉE.
Express No 1 5.15 P. M. — Express No 2 7.40 A. M.
Mixed No 3—7 h. A. M. — Mixed No 4—7.30 P. M.
Nos 1 et 2 partent tous les jours; Nos 3 et 4 tous les jours, excepté le dimanche.
Le train d'excursion du SAMEDI pour McComb City part à 3.30 P. M.
DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN VONT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, et CHICAGO, sans changement. Pour St-Louis un wagon-dortoir est ajouté au train, à Milan, ce qui permet aux passagers de faire tout le voyage sans laisser le train. UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW-YORK et les VILLES de L'EST.
Wagons munis de fauteuils inclinés, pour dormir, et perfectionnés, allant tous les jours jusqu'à Vicksburg, sans changement.
Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, dans ... Commerce.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.

Great Jackson Route.
Chicago, St-Louis & New Orleans R. R.
THE QUICKEST ROUTE EAST.
Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after sept. 22nd 1879, as follows:
LEAVE. — ARRIVE.
Express No 1 5.15 p. m. — Express No 2 7.40 a. m.
Mixed No 3...7.00 a. m. — Mixed No 4...7.30p. m.
Nos 1 and 2 runs daily, 3 and 4 daily, except Sunday.
SATURDAY accommodation for McComb City leaves at 3.30 P. M.
PULLMAN PALACE SLEEPING CARS —THROUGH TO— LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS O. AND CHICAGO WITHOUT CHANGE AND FOR ST-LOUIS A SLEEPER IS ATTACHED AT MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.
Improved Sleeping and Reclining Chair Cars to Vicksburg daily, without change.
Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.

New-Orleans and Mobile Rail Road
LIGNE RAPIDE DE MOBILE.
La route la plus courte pour toutes les villes de l'Est. Transporte la malle et l'Express du Sud.
SEULE LIGNE AVEC DOUBLES TRAINS QUOTIDIENS.
A partir du DIMANCHE 9 NOVEMBRE 1879 les trains arriveront à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partiront comme suit:
Départ — Arrivée.
No 1, Express, tous les jours 7.30 a.m. — No 2, Express, tous les jours 7.40 a.m.
No 3, Express, tous les jours 5.00 p.m. — No 4, Express, tous les jours 9.20p.m.
Seule ligne qui ait des wagons-dortoirs de Pullman sur toute la route, sans changement, jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, et St-Louis. Un changement seulement jusqu'à New-York et jusqu'aux autres villes de l'Est.
On peut se procurer des billets et retenir d'avance des places dans les SLEEPING CARS en s'adressant au bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.
D. B. ROBINSON, Surintendant.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.

NEW ORLEANS AND MOBILE RAIL ROAD (MOBILE FAST LINE.)
THE SHORTEST ROUTE TO ALL EASTERN CITIES
CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL AND SOUTHERN EXPRESS.
ONLY LINE WITH DOUBLE DAILY TRAINS.
On and after SUNDAY, NOV. 9th 1879, trains will arrive and leave depot, foot of Canal Street, as follows:
LEAVE. — ARRIVE.
No. 1 Express daily.......7.30 a. m. — No. 2 Express daily.......7.40 a. m.
No. 3 Express daily.......5.00 p. m. — No. 4 Express daily.......9.20 p. m.
Only line running Pullman Palace Sleeping Coaches through without change to Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery and St. Louis. Only one change to New York and other Eastern cities.
Tickets may be obtained and Sleeping Car Berths secured in advance on application at the office corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.
D. B. ROBINSON, Superintendent.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

GRAND CHEMIN DE FER
Partant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES A. M. et se rattera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 35 A. M.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la Saison.
Les taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour la saison. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets de "commutation" seront accordés à ceux qui s'engageront à expédier par ce chemin de fer.
Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.
Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les émettre.
GEO. PANDELY, Surintendant.
Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.
Il ne sera point reçu de fret après 3 heures.
CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.
A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodeaux, allant à Thibodeaux et Houma.

NOUVELLES INVENTTION
Moulin rotatoire à farine perfectionné de Hunter. Onze combinaisons dans une. Plus de 250 000 instruments en usage. Chaque famille devrait en avoir un. On demande des agents pour la Louisiane et la Géorgie.
Envoyez $1 pour échantillons et poste.
Conditions spéciales pour les agents.
JAMES H. REYNOLDS
Rue Baronne 96.

FOURS.
Les fours de cuisine de Robert E. Lee, fabriqués avec le meilleur fer; brûlant peu de combustible et excellents pour cuire le pain d'une manière égale. Garantis pour donner satisfaction complète ou l'argent est remboursé.
A chaque acheteur un émail rotatoire sera donné.
FLAMBEAU.—Aucun danger des étincelles; de coup ... la pluie ... l'humidité; il ne peut faire explosion. Tous les bateaux à vapeur devraient en avoir un.
CLOCHES ELECTRIQUES.—Point de fils cachés ou de crans et sujets à se déranger. Toujours bonnes. Elles peuvent se placer partout. D'une valeur spéciale pour les familles et les bateaux à vapeur. Garanties pour un an. Venez les examiner.
JAMES H. REYNOLDS,
96......Rue Baronne......96
Entre les rues Union et Perdido.
Lundi--79--2 an NLLE-ORLEANS, LNE

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.
No. 104 RUE DU CANAL.
VINGT-CINQUIÈME ETAT ANNUEL.
CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1879, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

| | | |
|---|---|---|
| Risques de feu | $315,774 30 | |
| Risques maritimes | 18,965 32 | |
| Risques de rivières | 19,701 75 | |
| Total des primes | $354,431 37 | |
| Moins primes non acquises | 111,256 00 | |
| Primes acquises 31 mai 1879 | $243,175 37 | |
| PERTES PAYÉES— | | |
| Sur risques de feu | $61,086 68 | |
| Sur risques maritimes | 10,964 89 | |
| Sur risques de rivières | 5,332 20 | |
| Taxes et dépenses, moins intérêt | 11,685 11 | |
| Réassurances et primes remboursées | 17,830 61 | 106,308 39 |
| | $136,906 48 | |
| Réserve pour pertes non payées | 22,000 00 | |
| Profits | $114,969 48 | |

La compagnie a l'actif suivant, estimé à la valeur du marché:

| | |
|---|---|
| Propriétés foncières | $306,176 85 |
| Bons de ville et bons hypothécaires | 15,000 00 |
| Actions de banques, de waterworks et autres actions | 132,581 68 |
| Billets garantis par hypothèque ou nantissement | 192,903 33 |
| Billets à recevoir | 62,563 43 |
| Primes en voie de collection | 36,690 81 |
| Scrip de ville | 2,000 00 |
| Jugement sur billets hypothécaires | 3,000 00 |
| Argent en caisse | 61,306 41 |
| | $712,227 51 |

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi, ce 9e jour de juin 1879.
JAMES FAHEY, notaire.
A une réunion du Conseil de Direction tenue le 9 juin 1879, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1879, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt au taux de dix pour cent par an sur leurs actions.
Directeurs:
P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
PAUL FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
B. W. TAYLOR.
10 juin

Etat annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,
Jusqu'au 31 décembre 1878.
1805......ETABLIE EN........1805

| | | |
|---|---|---|
| Primes de feu | $253,437 39 | |
| Primes maritimes | 65,697 74 | |
| Primes de rivière | 36,923 63 | |
| Total des primes | | $356,058 76 |
| Moins | | |
| Primes sur risques non expirées | $92,675 43 | |
| Primes remboursées | 10,416 15 | |
| Réassurances | 20,506 98 | —123,598 56 |
| Primes nettes | | $232,460 20 |
| Intérêt sur placements | | 36,242 08 |
| | | $268,702 28 |
| A déduire: | | |
| Pertes par le feu | $30,546 19 | |
| Pertes maritimes | 26,924 70 | |
| Pertes de rivières | 6,700 88 | |
| | $64,171 77 | |
| Réfaction (rebates) au lieu de participation | 41,464 78 | |
| Dépenses générales, taxes, bureau des assureurs, offrandes de charité et cancellations | 56,806 31 | —162,442 86 |
| Profit net | | $106,259 42 |
| A déduire: | | |
| Dividende de juin 1878 | $25,000 00 | |
| Dividende de décembre 1878 | 25,000 00 | |
| Surplus, fonds de réserve | 56,259 42 | |
| | | 106,259 42 |

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

| | |
|---|---|
| Argent en banque | $53,682 42 |
| Primes en voie de collection | 64,082 20 |
| Premium notes | 19,462 45 |
| Dû par des agents | 1,843 23 |
| Propriétés foncières | 143,236 42 |
| Billets de 1re hypothèque et billets garantis par nantissements | 170,877 06 |
| Sold bonds des Etats-Unis, chemins de fer urbains de la Nlle-Orléans, bons de première hypothèque du Jackson and Great Northern railroad, bons consolidés de l'Etat de la Louisiane, actions de banques, de compagnies d'assurances et des water works | 227,272 07 |
| Total de l'actif | $685,455 84 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital en actions | $500,000 00 |
| Réserve pour ré-assurances | 92,675 43 |
| Dividendes non réclamés | 9,520 99 |
| Pertes ajustées non réclamées | 2,000 00 |
| Dividende semi-annuel, décembre 1878 | 25,000 00 |
| Surplus, fonds de réserve | 56,259 42 |
| Total du passif | $685 455 84 |

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. — J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1879.
TH. BUISSON, Troisième Justice de Paix.
BUREAU DU NEW ORLEANS INSURANCE CO., Coin Camp et Canal, Nlle-Orléans, 13 janvier 1879.
A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1879, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
DIRECTEURS.
C. T. DUGAZON, H. GALLY,
CHS. LAFITTE, W. A. BELL,
CHS. E. SCHMIDT, ANT. CARRIERE,
CHS. J. LEEDS, JULES ALDIGE,
D. FATJO, PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER, JULES TUYES.
17jan

FRITZ JAHNCKE,
208 et 210....DELORD....208 et 210
Fabricant de la pierre artificielle connue sous le nom de
SCHILLINGER PATENT PAVEMENT,
Marchand de pierres allemandes, de Quebec, North River Flagstone et de ciment de Portland.
Les ordres laissés à la Boîte 143 Mechanics' & Traders' Exchange seront promptement exécutés.
sept--1 an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Capital payé...........$500,000
VINGT-TROISIÈME ETAT ANNUEL.
Bureaux No 89 rue du Camp.
Nlle-Orléans 1er janvier 1879.
CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1878.
Montant des primes pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Sur les—Risques de feu | $213,432 66 | | |
| Risques de rivière | 38,373 30 | | |
| Risques maritimes | 48,841 90 | | |
| | | $347,627 97 | |
| Ajoutez: Risques non terminés, 1877 | | $104,741 00 | |
| | | | $452,378 97 |
| Moins: Risques non terminés, 1878 | 94,739 60 | | |
| Primes remboursées | 19,457 20 | | |
| | | | 114,196 80 |
| Primes nettes | | | $338,182 08 |
| Pertes, etc., payées pendant la même période sur | | | |
| Risques de feu | 54,709 28 | | |
| Risques de rivière | 37,367 98 | | |
| Risques maritimes | 15,230 56 | | |
| | $107,307 77 | | |
| Pertes non ajustées et non payées | 38,328 00 | | |
| | | $146,635 77 | |
| Ajoutez: | 35,945 35 | | |
| | 6,547 04 | | |
| | 2,000 00 | | |
| | 6,566 30 | | |
| | 34,482 91 | | |
| | | 94,609 30 | |
| Réserve | | 10,808,80 | |
| | 49,566 30 | | |
| | 24,264 20 | | |
| | | 85,263 90 | |
| | | | $266,584 06 |
| Crédit net | | | $71,598 52 |

La compagnie possède l'actif suivant, estimé à la valeur du marché.

| | |
|---|---|
| Actions et Bons | $257,074 82 |
| Prêts sur hypothèques | 13,800 00 |
| Prêts sur nantissements | 60,665 31 |
| Billets à recevoir | 3,402 92 |
| Propriétés foncières | 25,000 00 |
| Primes en voie de collection | 58,051 82 |
| Argent en caisse | 171,424 98 |
| Total de l'actif | $591,519 81 |

L'Etat précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.
Signé et assermenté devant moi, ce 23e jour de janvier 1879.
A. INGRAHAM, notaire.
Le Conseil de direction, à une réunion tenue le vingt-deuxième jour de janvier 1879, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de vingt pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1878. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 27 janvier 1879.
Directeurs.
E. J. Hart, J. Weis, Scott McGehee,
Henry Renshaw, B. W. Taylor, D. Fatjo,
S. Bisco, J. C. Morris, T. L. Airey,
A. Baldwin, James I. Day, R. E. Craig,
Chas. Macready, Lionel C. Levy, Sam'l L. Boyd,
W. E. Seymour, Emory Clapp, Jas. S. Graves,
Jas. G. Gaines, D. A. Chaffraix, J. A. Blanc,
Jesse S. Flower, J. L. Harris, H. Newman.
8 fév--au 31 déc

BUREAU DE LA Compagnie d'Assurances Mutuelles du Crescent.
Nouvelle-Orléans 17 mai 1879.
TRENTIÈME ETAT ANNUEL.
LES directeurs, conformément à la charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1879:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Primes d'incendie | $165,168 06 | | |
| Primes maritimes | 24,051 22 | | |
| Primes de rivières | 69,324 25 | | |
| | | | $258,543 53 |
| Primes nettes | | $234,143 52 | |
| Moins réassurances | $13,716 40 | | |
| Moins primes remboursées | 5,626 57 | | |
| | | 19,342 97 | |
| | | | 204,800 55 |
| PERTES. | | | |
| Pertes d'incendie | $36,038 94 | | |
| Pertes maritimes | 9,337 36 | | |
| Pertes de rivière | 26,576 05 | | |
| | $73,952 35 | | |
| Taxes, dépenses, escomptes, profits et pertes, moins intérêt, loyer, sauvetages, épargnes, etc. | 36,442 66 | | |
| | | | 110,395 01 |
| Profits nets | | | $94,405 54 |

La compagnie possède l'actif suivant:

| | | |
|---|---|---|
| Billets à recevoir | $31,461 83 | |
| Prêts sur bons et hypothèques | 30,175 00 | |
| | | $61,636 83 |
| Prêts sur demande | $52,552 64 | |
| Argent en caisse | 48,521 02 | |
| | | 101,073 66 |
| Propriétés foncières | | 109,908 08 |
| Bons de ville, actions de banque et autres | | 94,632 58 |
| Primes en voie de collection | | 25,697 81 |
| Suspense account et fractions d'actions | | 14,158 62 |
| | | $406,907 59 |

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
Juré et signé devant moi, ce 17e jour de mai 1879.
ALFRED INGRAHAM, Notaire.
Le Conseil de Direction a décidé aujourd'hui qu'après avoir payé dix pour cent en argent aux actionnaires et transporté au compte de profits et pertes $15,740 placés en action de la Banque Mechanics' and Traders', que possédait cette Compagnie, ainsi qu'une somme additionnelle pour couvrir la perte résultant de la dépréciation des valeurs, il serait déclaré un dividende de vingt pour cent en argent sur les primes participantes nettes, payable lundi 16 juin 1879.
DIRECTEURS:
Thos. A. Adams, Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy, John Phelps,
Adam Thomson, Henry Abraham,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
Edw'd J. Gay, Simon Hernsheim,
Simon Forcheimer, Jos. B. Wolf,
B. B. Post, Edw'd Pilsbury,
Jno. E. King, Fred'k Camerden,
Joseph W. Stone, George Martin,
Alfred Moulton, L. C. Jurey,
Edward Nalle, Geo. W. Sentell,
Paul E. Mortimer, Jno. V. Moore,
W. B. Conger, Henry M. Preston,
Isham G. Bush, John M. Parker.
31mai

BUREAU DE PRETS.
**OTTO SCHWANER**
27.......RUE BARONNE.......27
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

ASSURANCES

Annual statement of the New Orleans Insurance Company,
UP TO DECEMBER 31st 1878.
1805...ESTABLISHED IN...1805

| | | |
|---|---|---|
| Fire premiums | $253,437 39 | |
| Marine premiums | 65,697 74 | |
| River premiums | 36,923 63 | |
| Total premiums | | $356,058 76 |
| Deduct— | | |
| Premiums on risks not terminated | $92,675 43 | |
| Return premiums | 10,416 15 | |
| Reinsurance | 20,506 98 | —123,598 56 |
| Net earned premiums | | $232,460 20 |
| Interest on investments | | 36,242 08 |
| | | $268,702 28 |
| Deduct— | | |
| Fire losses | $30,546 19 | |
| Marine losses | 26,924 70 | |
| River losses | 6,700 88 | |
| | $64,171 77 | |
| Rebate in lieu of participation | 41,464 78 | |
| General expenses, taxes, board of underwriters, charitable donations and cancellations | 56,806 31 | —162,442 86 |
| Net profit | | $106,259 42 |
| Deduct— | | |
| Dividend of June, 1878 | $25,000 00 | |
| Dividend of december, 1878 | 25,000 00 | |
| Surplus, reserved fund | 56,259 42 | |
| | | 106 259 42 |

The Company has the following ASSETS:

| | |
|---|---|
| Cash in bank | $53,682 42 |
| Premiums in course of collection | 64,082 20 |
| Premium notes | 19,462 45 |
| Due by agents | 1,843 23 |
| Real estate | 143,236 42 |
| First mortgage notes and pledge notes | 170,877 06 |
| United States gold bonds, New Orleans city railroads, Jackson and Great Northern railroad first mortgage bonds, Louisiana State consols, bank, insurance and waterworks stocks | 227,272 07 |
| Total assets | $685,455 84 |

LIABILITIES.

| | |
|---|---|
| Capital stock | $500,000 00 |
| Reinsurance reserve | 92,675 43 |
| Dividends unclaimed | 9,520 99 |
| Loss adjusted, not claimed | 2,000 00 |
| Dividend, semi-annual, December 1878 | 25,000 00 |
| Surplus, reserve fund | 56,259 42 |
| Total liabilities | $685,455 84 |

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me, this fifteenth day of January, 1879.
TH. BUISSON, Third Justice of the Peace.
OFFICE OF THE NEW ORLEANS INSURANCE CO., Corner Camp and Canal Streets, New Orleans, January 13, 1879.
At a meeting of the Board of Directors held on the eleventh day of January, 1879, it was resolved to pay, on demand, the semi-annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.
DIRECTORS.
C. T. DUGAZON, H. GALLY,
CHS. LAFITTE, W. A. BELL,
CHS. E. SCHMIDT, ANT. CARRIERE,
CHS. J. LEEDS, JULES ALDIGE,
D. FATJO, PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER, JULES TUYES.
17jan

OFFICE OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.
New Orleans, May 17, 1879.
THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.
The trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1879:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Fire premiums | $165,168 06 | | |
| Marine premiums | 24,051 22 | | |
| River premiums | 69,324 25 | | |
| | | | $258,543 53 |
| Net earned premiums | | $234,143 52 | |
| Less reinsurance | $13,716 40 | | |
| Less return premiums | 5,626 57 | | |
| | | 19,342 97 | |
| | | | 204,800 55 |
| LOSSES. | | | |
| Fire losses | $36,038 94 | | |
| Marine losses | 9,337 36 | | |
| River losses | 26,576 05 | | |
| | $73,952 35 | | |
| Taxes, expenses, discounts, profit and loss, less interest, rents, salvage, savings, etc. | 36,442 66 | | |
| | | | 110,395 01 |
| Net profits | | | 94,405 54 |

The company have the following assets:

| | | |
|---|---|---|
| Bills receivable | $31,461 83 | |
| Loans and bonds on mortgage | 30,175 00 | |
| | | 61,636 83 |
| Loans on call | $52,552 64 | |
| Cash on hand | 48,521 02 | |
| | | 101,073 66 |
| Real estate | | 109,908 08 |
| City bonds, bank and other stock | | 94,632 58 |
| Premiums in course of collection | | 25,697 81 |
| Suspense account and stock fractions | | 14,158 62 |
| | | $406,907 59 |

The foregoing statement is a true and correct transcript from the books of the company.
THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.
Sworn to and subscribed before me, this 17th day of May, A. D. 1879.
ALFRED INGRAHAM, Notary Public.
The Board of Trustees this day resolved, after paying ten per cent in cash to the stockholders, and carrying to profit and loss $15,740 on account of the Mechanics' and Traders' Bank stock held by this company, and also a further sum for shrinkage in values, to declare a dividend of twenty per cent. in cash on the net participating premiums, payable on Monday, 16th June next.
TRUSTEES.
Thos. A. Adams, Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy, John Phelps,
Adam Thomson, Henry Abraham,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
Edw'd J. Gay, Simon Hernsheim,
Simon Forcheimer, Jos. B. Wolfe,
B. B. Post, Edw'd Pilsbury,
Jno. E. King, Fred'k Camerden,
Joseph W. Stone, George Martin,
Alfred Moulton, L. C. Jurey,
Edward Nalle, Geo. W. Sentell,
Paul E. Mortimer, Jno. V. Moore,
W. B. Conger, Henry M. Preston,
Isham G. Bush, John M. Parker.
May 31

**THE NEW ORLEANS BEE,**
DUFOUR & LIMET, Publishers.
OFFICE—No. 73 CHARTRES.
TERMS:
Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50
Price of the paper—Single copies, Five cents.
Weekly—Per annum, $3; half yearly, $1 50 quarterly, 75c; Single copy 10 cents.

Avis aux Contribuables.
LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se charge de faire un relevé exact de toutes ces taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.
JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.

## FEUILLETON.

Commencé le 12 déc.

# LES MARIAGES DE GARNISON.

Par Claire de Chandeneux.

PREMIÈRE SÉRIE.

## La Dot réglementaire.

IV—Suite.

Pierre Mathey revint juste à l'heure du dîner, ayant fort longuement débattu la question des achats de terrains avec la jeune veuve, dont le caractère offrait décidément un côté positif. "La chose était faite à moitié. Le reste ne tenait plus qu'à un fil. Mme de Mureterre connaissait maintenant son acquéreur... acquéreur sérieux, payant comptant, sachant habilement aligner les billets sur un meuble d'un air détaché... Oh: cela réussit toujours avec les femmes qui n'ont pas souvent l'occasion de manier de l'argent, bien que riches... Cette petite manœuvre lui avait encore réussi ce soir, et s'il avait allégé son portefeuille de la moitié de son lest, la veuve, en échange de vingt-mille francs galamment déposés sur sa chiffonnière, avait cédé la meilleure portion du domaine convoité.

Pendant ce récit, le lieutenant Brétémieux qui s'intéressait médiocrement à ces débats financiers, évoquait l'image d'une autre femme qui n'avait à vendre que son savoir, son dévouement et sa patience, et ne trouvait même pas, dans la petite ville aveugle assez d'acheteurs pour en vivre.

Les deux hommes allèrent partager le dîner de la pension des officiers.

Philippe eût peut-être désiré présenter à cette table un parent qui lui eût fait honneur par son éducation, ses talents ou sa naissance, plutôt que ce parrain vulgaire tout gonflé d'orgueil.

Mais il avait l'excellent esprit de ne rougir ni de son origine plébéienne, ni de ses relations obscures.

Et, comme il paraissait respecter cette personnalité satisfaite, ne fût-ce que pour ses cheveux gris, les officiers du 20e cuirassiers l'imitèrent.

Le plus jeune, le plus caustique, n'essaya même pas de se mettre en frais de raillerie, non par dédain, mais par convenance.

Comme s'il eût compris, pour la première fois de sa vie, que le silence est une dignité, Pierre Mathey fit à son filleul la surprise de se montrer réservé poli et vraiment acceptable.

Au fond, Pierre Mathey s'ennuya prodigieusement.

Il ne fallut rien moins que cette attitude correcte pour atténuer chez Philippe le ressentiment qu'il éprouvait de la conduite de l'oncle à l'égard de la nièce.

Quels motifs attribuer à cette conduite, à cet abandon? Tout en ne se reconnaissant aucun droit à questionner le jeune officier ne put se défendre dès le même soir, à peine de retour, tous deux, dans sa chambre garnie.

Le bonhomme parut assez mécontent de cette interrogation sans ambage:

—Mon cher parrain, que vous ont donc fait votre frère le capitaine et votre nièce Antoinette pour mériter votre défaveur?

—Ce qu'ils m'ont fait? grommela-t-il avec humeur: une sottise apparemment.

—Assez grave pour que vous n'ayez pas désiré embrasser votre frère à son lit de mort?

—Oui.

—Et pour qu'après dix ans d'oubli, vous montriez si peu de plaisir à voir sa fille?

—Comme tu le dis.

—Pardonnez-moi. Je paraîs provoquer indiscrètement une confidence à laquelle je n'ai nul titre... mais j'ai si grand peur d'un malentendu de famille.

—Il serait complet, alors, le malentendu.

—Faute d'explication suffisante, on vit, on peut mourir divisés.... Un étranger est souvent plus impartial.... Peut-être qu'en rappelant vos souvenirs....

—Mes souvenirs? répéta le vieillard, je n'ai pas besoin de leur faire grand appel; ils ne sont ni nombreux ni difficiles à garder.

—Mais alors, ils sont terribles? hasarda le lieutenant, qui essayait à la fois de s'instruire et de désarmer le bonhomme.

—Veux-tu le premier de mes souvenirs?

—Si je le veux?......

—Voilà! Un jour, je proposai à mon frère le capitaine, dont la chétive pension de retraite couvrait à peine ses frais d'existence les plus indispensables, de lui confier un petit capital et de lui apprendre à le faire fructifier parmi les paysans besogneux et les pêcheurs à court d'argent de nos côtes. Nous aurions partagé les bénéfices. Tu crois qu'il m'a remercié, hein?.... Il reçut mon offre avec des injures, déclarant qu'un officier ne tripotait pas de l'argent, et que c'était déjà assez dur d'être le frère d'un usurier sans devenir usurier soi-même.... Un usurier!.... ce mot-là, je le lui ai soldé sa vie durant. Je le solde encore à sa fille.

—Oh! celle-là est bien innocente de l'injure!

—Tu crois?.... Eh bien, c'est mon second souvenir.

—Elle aussi?

—Parfaitement.... Le veux-tu aussi, ce second souvenir?

—Dites, je vous en prie.

—Elle était haute comme ça, cette gamine, et gaie comme une alouette. Parole d'honneur, elle m'amusait. J'avais voulu l'établir.

—A la bonne heure!

—Mais avec ma famille je n'ai pas la main heureuse. Je lui laissai faire sa première communion, puis je lui appris ce que j'avais arrangé pour elle. Il s'agissait de planter là les études inutiles, et tout le fatras de musique et de dessin, pour entrer chez un de mes clients qui tenait une bonne maison de liqueurs, limonades et vins de luxe à Toulouse. Deux ou trois ans au café, puis, avec la quinzième année, le comptoir, la confiance du patron et, ses jolis yeux aidant, peut-être un bon mariage avec quelque habitué de l'établissement. Tu t'imagines que cette perspective sourit à la petite sournoise? Ah! bien, oui! Je la vois encore se dresser comme une princesse et crier en agitant ses petits bras: "La fille d'une officier! Au comptoir, la fille d'un officier!.... Jamais! jamais!" Je lui demandai ce qu'elle comptait faire, sans fortune, sans protection, puisqu'elle rejetait la mienne. "J'apprendrai tout ce que peuvent savoir les femmes et je l'enseignerai à mon tour aux autres." Je lui observai, car elle m'intéressait, la petite sotte, qu'à servir un public élégant elle aurait plus d'avantages qu'à élever des enfants désagréables.

"Une fille d'officier peut se faire institutrice; mais, mademoiselle de comptoir, non!" s'entêtait-elle à répondre.

—La brave enfant! soupira Philippe.

—Et, enfin, comme je me fâchais, elle me jeta à la face le même mot insultant que lui avait appris son père:

"Ça, mon oncle, c'est une idée d'usurier!" Famille de vipères!.... Je la renvoyai. Je n'oubliai rien. Je n'oublierai pas.

Le lieutenant frissonna sous l'âpreté particulière de cette promesse, que le rancuneux vieillard semblait se répéter à lui-même comme pour mieux s'y affermir.

— Vous n'oublierez pas! répéta-t-il doucement; même après l'avoir revue.... si vaillante.... si résignée.... si jolie?....

Pierre Mathey éclata de son gros rire irritant.

—Ah!.... ah!.... ah!.... ça te touche, un joli minois? Moi, je suis blasé sur ces petits agréments là. L'enfant, stylée par son père, a méprisé son oncle, décliné ses offres, et cherché à se tirer seule d'affaire. A son aise. Elle n'a jamais entendu le son de mes conseils. Elle ne verra jamais la couleur de mon argent.

—Mais on sait trop qu'elle ne sollicite rien, dit Philippe avec amertume. Il ne faut pas l'approcher plus de quelques minutes pour apprécier cette nature délicate et fière.

—Cela lui servira dans le monde, siffla l'oncle Mathey.

—Cette fierté même devrait désarmer votre rancune.... une rancune qui ne s'appuie que sur un mot d'enfant!.... En bonne justice, voudriez-vous la punir toute votre vie d'un élan de fillette irréfléchie?

—Comme tu prêches bien!.... Tu ne comprends donc pas que, pour ce père et cette fille, j'ai toujours été un être grossier, inférieur, à peine estimable, dont ils souffraient, les malheureux!.... dont ils rougissaient!.... les niais!.... Pas d'éducation, c'est vrai, mais le sac. Ça m'amuse, moi, de les voir patauger dans la misère, ces fiérots. Là-dessus, j'ai sommeil, je vais me coucher.

—Mon parrain, je suis navré des sentiments que je découvre en vous pour cette pauvre douce jeune fille.

—Qui méprise très carrément son vieux bonhomme d'oncle.... un usurier!

—Oh donc voyez-vous, dans son accueil simple et franc, trace de mépris?

—Je vois.... je vois, mon filleul, que quoique tu fasses, Antoinette n'héritera pas de mes pauvres sous, c'est moi qui te l'affirme.

—Eh! qui vous parle d'en faire votre héritière?....... Elle ne refuserait à l'être au détriment des autres membres de votre famille.

—D'abord, je n'ai plus d'autre famille que Jean Ronchas.

—Il suffirait de jeter l'oubli sur cette grosse injure, qui a perdu toute valeur en passant par des lèvres inconscientes de fillette, et de lui rendre votre affection et son rang de parenté....et le droit de vous chérir....et le devoir reconnaissant de bénir votre mémoire.

—Oh!....voilà qui est bien dit!....et dit habilement.... Sais-tu ce que cela signifie dans ta bouche?

—Rien autre chose que....

—Si fait, si fait, cela signifie, parrain, je trouve votre nièce bien jolie.... vous êtes vieux, vous êtes garçon, rendez-vous à elle. Cousin-là sur votre testament.... Une bonne ligne bien droite.... pas tout, parbleu que je sois défiant.... mais un gentil morceau du gâteau....et notre filleul ne laissera pas l'enfant coiffer sainte Catherine."

Le lieutenant se leva brusquement, un peu pâle, la bouche frémissante.

Une parole indignée faillit en jaillir pour flétrir cette insinuation brutale, plus blessante encore dans le fond que dans la forme.

La physionomie vulgaire et stupéfaite du vieillard arrêta son regard, apaisa sa colère.

Qu'attendre d'élevé, de délicat d'un tel caractère, dont toutes les aptitudes, les seuls efforts, avaient été appliqués uniquement au grand art de faire fortune, sans trop de scrupules sur les moyens employés pour y réussir?

Cet homme âgé, sans entourage, qui privait, pour satisfaire de séniles rancunes, des dernières joies de la vie et d'appréciation de gaieté de cœur à faire hair sa mémoire, lui inspira subitement une profonde pitié.

D'ailleurs, où donc l'entraînaient son amour de la justice, son besoin de redresser les torts d'autrui, sa commisération pour une jeune fille encore et peu connue?

A rien autre chose qu'à placer sur les lèvres de cet homme sceptique le nom de Mlle Mathey, mêlé à son propre nom.

Une impertinence!.... une cruauté?

Antoinette et Philippe!.... il en tressaillit. Hélas! quelle vraisemblance que ces deux individualités, aux prises avec les difficultés d'une carrière bornée, vinssent à réunir leurs modestes ambitions, leurs ressources médiocres, pour monter ensemble le chemin de la vie, si rude aux déshérités?

De cette vision rapide, violemment chassée, une involontaire douceur demeura dans le cœur de Philippe.

Bien décidé à ne point poursuivre un entretien pénible, il se leva pour donner un coup d'œil à l'installation de Pierre Mathey, qui bâillait à rendre jaloux la légendaire baleine de Jonas.

—Plumard! appela-t-il sur l'escalier d'une voix sonore, pour réveiller l'ordonnance qu'il supposait endormi dans le vestibule.

V

Plumard était un jeune soldat, ordonnance du lieutenant Brétémieux depuis quelques mois, garçon docile, d'humeur silencieuse que l'on surprenait parfois laissant tomber une larme sur les boutons d'uniforme qu'il astiquait.

Cette disposition élégiaque, assez rare dans le milieu militaire, prenait sa source dans un gros chagrin.

Le jeune soldat était fiancé au pays avec une solide fille de ferme, haute en couleur, un peu coquette, qui se désolait de son départ et dépérissait à vue d'œil, disaient les lettres larmoyantes qu'elle dictait au maître d'école.

Plumard ne pouvait se consoler d'être séparé de tant de charmes et de les sentir s'évanouir lentement sous l'influence du désespoir.

La perspective de retrouver, à son premier congé, un squelette lamentable à la place de l'appétissant visage de sa fiancée affolait le pauvre diable, qui pleurait ....qui pleurait.

Le lieutenant, dont l'excellent cœur s'apitoyait sur toutes les souffrances réelles, encourageait le soldat, l'assurait que le temps ferait son œuvre sur la désolation de Rosalie et lui témoignait une certaine affection.

Plumard n'entendait pas non plus que le temps ramènerait trop vite sa fiancée. De maladroits camarades lui parlaient, d'autre part, d'un soupirant qui rôdait dans les pâtures autour d'elle, et, dans l'impossibilité où il se sentait de mettre l'intrus en fuite, ses larmes coulaient toujours.

Lorsque le lieutenant, ce soir-là, l'appela pour préparer la couverture du parrain Pierre, auquel il cédait sa chambre, le soldat était si fort en train d'arroser de ses pleurs les bottes de son officier, sous prétexte de les cirer, que la brosse humidifiée lui refusait tout service.

—Laisse ta besogne et monte, lui dit Philippe.

Plumard vint d'un air morne mettre en ordre les meubles pour la nuit, tirer les rideaux, remplacer la lampe par les deux bougies jaunies des candélabres dépareillés.

—Trop de lumières....trop de lumières!....c'est de la prodigalité, disait Pierre Mathey pendant cette opération; chez nous, j'ai une chandelle pour tout éclairage.... mais, les jeunes gens!....

Ainsi parlant, pressé par le sommeil, il déposait sa grosse montre et son portefeuille sur la table de nuit, en clignant de l'œil comme un voyageur fatigué, dont un copieux dîner alourdit encore les paupières.

Le lieutenant se retira dans une petite pièce que Mme Morand, sa propriétaire, mettait à sa disposition à l'étage supérieur. Plumard regagna le quartier, et la bonne ayant bientôt elle-même éteint sa lampe, on n'entendit plus, dans la petite maison paisible, que le ronflement intermittent du voyageur.

A la pension Laroche, bien que la soirée fût avancée, on ne dormait point encore.

Accoudée sur un pupitre taché d'encre, dans la salle d'étude désertée, Antoinette Mathey, le front dans les mains, travaillait à résoudre un problème bien ardu, sans doute, car l'anxiété se peignait sur son visage quand elle le releva pour mieux entendre, dans le complet silence, onze coups sonner mélancoliquement au clocher d'Auxonne.

Autour d'elle, des cahiers ouverts, des corrections inachevées, une plume délaissée sur l'encrier, témoignant d'une préoccupation profonde qui l'avait saisie en plein travail.

La tâche était lourde que poursuivait Antoinette, et, pour n'en pas être écrasée, qui donc pouvait l'aider?

Mlle Septimanie Laroche, la maîtresse septuagénaire de cette maison agonisante que tuait une redoutable concurrence?....

Septimanie Laroche—née à cette époque néfaste où, le grotesque coudoyant le sanglant, on préférait donner aux enfants des noms de légumes ou de provinces plutôt que des noms de saints—était une vénérable demoiselle, rhumatisante, à moitié asthmatique, incapable de tout effort physique, chez laquelle une imagination très vive survivait seule au naufrage continu de ses facultés intellectuelles. La mémoire s'éclipsait, la répartie restait prompte, l'illusion s'obstinait à vivre.

Le prestige de son nom s'était évanoui avec les années, les déboires, les rivalités surtout, qui depuis longtemps sapaient la prospérité de la maison.

Un grand établissement de Dijon avait fondé une succursale à Auxonne avec des fonds considérables, des bâtiments spacieux, un personnel actif.

Des maîtres de réelle valeur y furent attachés à grands frais, et les arts d'agrément y reparurent un développement assez rare en province.

Mme Dupont, la nouvelle directrice, pour peupler l'institution, ne recula ni devant la réclame, ni devant l'intrigue, ni devant la médisance.

Elle avait eu des façons perfides de plaindre cette pauvre Mlle Septimanie, chez qui "tout était suranné, système d'éducation, installation matérielle, murailles, meubles, nom de baptême, et jusqu'à la vieillotte personne."

Elle insinuait que cette respectable personne, cacochyme et catarrheuse, serait trouvée quelque jour morte de vieillesse dans son lit, ou s'effondrerait en pleine classe, au milieu des petites infortunées que l'aveuglement maternel condamnait encore à cet enseignement antédiluvien.

Railleries, pitié suspecte, racontars félons, firent si bien le vide autour de l'institution Laroche, que trois ans avant l'époque où Pierre Mathey, venant à Auxonne conclure un marché avec Mme de Mureterre, tomba comme un aérolithe chez le lieutenant Brétémieux, Mlle Septimanie jugea nécessaire d'adjoindre à ses forces défaillantes la jeunesse florissante d'une sous-maîtresse dont on lui vantait les qualités.

Et, pour mieux s'attacher cette aide indispensable, la vieille demoiselle fit à la jeune fille l'offre, de devenir son associée.

Associée! quel mirage pour la dix-huitième année d'Antoinette, qui venait de conquérir tous ses diplômes et cherchait une position honorable!

Qui donc eût guidé l'orpheline? qui donc lui eût montré le danger de cette ouverture inattendue?

Son inexpérience y vit un avenir assuré.

(A continuer.)

Ordres pour charbon remplis avec célérité par My J. Montagnet, à rue Carondelet.